

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **SASU 3DDS**Néant ☐ ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
31122023Exercice N-1 clos le
31122022

PRODUITS D'EXPLOITATION		1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	215		214	
		217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	1 454 404
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	
	Rémunérations du personnel *			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	
	Dotations aux amortissements *			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	
		260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	1 454 404
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(1 454) (404)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	38 753
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	15 305
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	
		348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	21 994 (404)
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	21 994 314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés { écarts de valeurs liquidatives sur OPC* }	247		330	1 938
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		991	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127	
	Créance due au report en arrière du déficit { Déduction exceptionnelle (art 39 decies) } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) }	346		655	
		643		645	
		648		649	
	Dont divers* { Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) } { Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) }			641	
				647	
				990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	
Déficits	Bénéfice col. 1			354	14 821
	Déficit col. 2				
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
Déficits antérieurs reportables : * 404 dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	
Bénéfice col. 1				372	14 821
Déficit col. 2					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise		SASU 3DDS		48 Allée des Figueirasses		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		13770 Venelles					
SIRET		9 0 8 2 4 0 1 6 1 0 0 0 1 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		13	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122023		31122022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	293 205	042		293 205	293 205
	Total I (5)	044	293 205	048		293 205	293 205
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068		070			
		072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	1 677	086		1 677	1 891
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	1 677	098		1 677	1 891
	Total général (I + II)	110	294 882	112		294 882	295 096
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		500		500	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		(404)			
	Résultat de l'exercice	136		21 994		(404)	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		22 091		96	
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		272 194		295 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		598			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172					
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		272 792		295 000	
Total général (I + II + III)				180		294 882	295 096
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

3DDS

Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 48 Allée des Figueirasses, 13770 VENELLES
908 240 161 RCS AIX EN PROVENCE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 juin 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 21 994 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	21 994 euros
Absorption des pertes antérieures	404 euros

Solde	21 591 euros
A la réserve légale	50 euros

Solde	21 541 euros

Pour un montant de 21 541 euros au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 21 541 euros

L'Associé Unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qu'il vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

Certifié conforme
Le Président

MICHELIN Sandy

3DDS

**Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 48 Allée des Figueirasses, 13770 VENELLES
908 240 161 RCS AIX EN PROVENCE**

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2023

Monsieur Sandy MICHELIN, Associé Unique et Président de la société 3DDS, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2023, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 0 euros contre 0 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 454 euros contre 404 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 259,98%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 euros contre 0 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des charges sociales s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 0 personnes contre 0 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres charges s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 454 euros contre 404 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 259,98%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -1 454 euros contre -404 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -259,98%.

Compte tenu d'un résultat financier de 23 448 euros (0 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 21 994 euros contre -404 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5545,25%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 21 994 euros contre une perte de -404 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 5545,25%.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 294 882 euros contre 295 096 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,07%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 21 994 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	21 994 euros
Absorption des pertes antérieures	404 euros
Solde	21 591 euros
A la réserve légale	50 euros
Solde	21 541 euros

Pour un montant de 21 541 euros au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 21 541 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 22 091 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Il convient de prendre acte qu'il résulte du bilan de l'exercice social clos au 31 décembre 2023, soumis à approbation, que les capitaux propres de la Société ont été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et de constater la régularisation de la situation de la Société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler la convention conclue au cours de l'exercice écoulé qui doit être mentionnée sur le registre des décisions de l'Associé Unique :

Convention de trésorerie conclue le 1 janvier 2022 entre la SOCIETE TECHNIQUE D'ETUDES INDUSTRIELLE « S.T.E.I », La société CHOUNET, représentée par Monsieur Benoit MICHEL-ANGE, en sa qualité de Président et La société 3DDS, représentée par Monsieur Sandy MICHELIN, en sa qualité de Président

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Il convient de statuer sur la rémunération du Président.

Fait à VENELLES,
Le 9 juin 2024.

MICHELIN Sandy